L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux—No. 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS,
SAMEDI MATIN, 29 AVRIL.

FEUILLETON.

LA CHASSE AUX FANTOMES.

PAR ARMAND LAPOINTE.

DEUXIEME PARTIE.

LA REVANCHE DE MELVEN.

IX—Suite.

— Je n'ai de leçon à recevoir de personne, pas même au nom de la justice et du droit, répondit sèchement Regimbal, et ma probité n'a rien à voir dans cette affaire. La maison Regimbal est connue!

— C'est votre dernier mot?

— C'est mon dernier mot!

— C'est bien. Que le scandale retombe sur votre tête!

Et, sans plus s'expliquer, M. Durand sortit de chez Regimbal.

L'époque de la réunion des notables commerçants de Paris à l'effet d'élire des juges au Tribunal de commerce, était arrivée.

L'assemblée, fort nombreuse, se composait des représentants de toutes les industries parisiennes.

Le président prit place au fauteuil, escorté de deux assesseurs.

La séance fut ouverte.

Deux ou trois orateurs se firent successivement entendre.

Le tour de Regimbal étant arrivé, il monta à la tribune.

Alors, de l'assemblée, s'élève une voix qui dit:

— Je demande la parole pour adresser une question au candidat.

— Votre nom? demanda le président.

— Raymond Lizy, manufacturier.

— Vous avez la parole.

— Messieurs, dit l'orateur, j'ai connu autrefois un fort honnête homme dont le nom est bien certainement resté dans la mémoire de deux des notables commerçants qui s'occupent des métaux précieux, des perles et des pierres fines; je veux parler de Charles Desprez.

—Oui! oui! firent plusieurs voix.

En entendant le nom de son ancien associé, Regimbal, qui était d'une nature bilieuse, devint jaune.

—Cet honnête homme reprit M. Raymond Lizy, est mort au Brésil, où il représentait les intérêts de la maison Regimbal; il laissait en France une femme, jeune encore, et une fille âgée de seize ans. Mme Desprez est morte subitement en apprenant la perte terrible qu'elle venait de faire. Sa fille, une orpheline intéressante à tous égards, devait donc être mise en possession de l'héritage de ses père et mère. Dans ce but, elle s'est adressée à l'honorable M. Regimbal, détenteur de l'avoir de Charles Desprez. M. Regimbal, s'en crois ce qui m'a été appris, a congédié Mlle Desprez sans même l'instruire du chiffre de la fortune laissée par son père.

—Je demande la parole! fit Regimbal d'une voix étranglée.

—Vous l'aurez après M. Raymond Lizy, dit le président.

—Ce n'est pas tout, reprit l'accusateur. Il y a trois jours, le mandataire de Mlle Elise Desprez—je vous fais remarquer, messieurs, que Mlle Desprez attend depuis bientôt une année et qu'elle est pauvre.—Il y a trois jours, dis-je, le mandataire de Mlle Desprez s'est présenté chez M. Regimbal et l'a prié de lui dire à quelle somme s'élevait l'héritage de M. Charles Desprez. Voici la réponse de l'honorable candidat: "Je ne veux pas m'occuper de cette affaire; je suis en règle! Adressez-vous à qui de droit." J'aime à croire que les faits que je vous signale m'ont été mal présentés, et j'estime qu'il est du devoir de M. Regimbal de donner à l'assemblée les explications les plus nettes et les plus précises sur un sujet aussi délicat. Vous comprendrez tous, messieurs, que l'homme que vous allez investir du mandat le plus respectable et le plus sacré, doit être à l'abri du soupçon.

Des rumeurs nombreuses se firent entendre dans l'assemblée après cette interpellation.

De toutes parts on entendit:

—Qu'il parle!

—Qu'il s'explique!

—C'est très grave!

—L'accusation est nettement formulée!

—A la tribune, Regimbal!

Regimbal parut à la tribune.

Sa face était couleur safran.

—Messieurs, dit-il, l'honnête homme attaqué dans sa probité, dans son honneur, est toujours fort embarrassé lorsqu'il s'agit de répondre à une accusation comme celle qu'on a présentée devant vous. Vous me connaissez tous; vous savez qui je suis, d'où je viens...

—Oui! mais pas où vous allez! dit un mauvais plaisant.

—Parlez de la succession Desprez! dit un autre interrupteur.

—On me dit: Parlez de la succession Desprez, reprit Regimbal haletant, j'y arrive. J'étais en effet détenteur de cette succession, puisque tout ce que possédait Charles Desprez était placé dans ma maison de commerce, mais j'en ai remis le montant à l'exécuteur testamentaire du défunt.

Deux questions se croisèrent.

—Son nom?

—A quelle époque?

—L'exécuteur testamentaire est un banquier dont la solvabilité et l'honorabilité sont parfaitement connues ici: c'est M. Robert Dachet, de la maison J. Starke, Dachet et compagnie.

—Oh! oh! fit-on.

—On me demande à quelle époque j'ai fait cette remise, je réponds: le jour même de la visite de Mlle Elise Desprez.

Un membre se leva.

—Je désire savoir s'il est exact, ainsi qu'on nous l'affirme, que M. Regimbal se soit refusé à dire à Mlle Desprez de quelle somme elle héritait?

Regimbal eût bien voulu dire non, mais la chose était difficile.

—Le fait est exact, répondit-il; au moment où Mlle Desprez m'interrogeait, le compte de son père n'était pas encore établi.

Il y eut quelques murmures parmi les assistants.

La réponse semblait équivoque.

—Vous pouviez le lui dire le lendemain, cria-t-on.

—La même excuse n'existait pas lorsque, il y a trois jours, le mandataire de Mlle Desprez s'est présenté chez vous, observa quelqu'un.

—En effet! seulement vous conviendrez, messieurs, que je ne suis pas à la disposition du premier venu qui se présente chez moi. Or, ce prétendu mandataire ne m'a exhibé aucun mandat, et la prudence—une prudence exagérée, si vous voulez—m'a fait une loi de ne pas répondre.

—Enfin, demanda un des assistants, vous devez avoir un reçu de la somme déposée aux mains de M. Robert Dachet?

—J'en ai un.

—Montrez-le. Il faut que tout soit clair ici.

Regimbal dit quelques mots au président.

Celui-ci prit la parole.

—Messieurs, M. Regimbal me prie de remettre cette affaire après la présentation des divers candidats. A ce moment, il sera en mesure de fournir le reçu qu'on lui demande.

—Oui! oui! cria-t-on de toute part.

Regimbal courut chez lui et revint triomphalement à la réunion, le papier à la main.

Le président s'empressa de donner lecture de la quittance.

Elle constatait que Regimbal avait versé, à la date indiquée, aux mains de M. Robert Dachet, une somme de six cent trente mille francs, montant de l'avoir de Charles Desprez dans la maison Regimbal.

M. Raymond Lizy se leva et dit:

—Je demande que cette quittance soit copiée au procès-verbal; elle servira de titre à Mlle Desprez pour se faire rendre justice. J'ajoute qu'il reste de ce débat un fait fâcheux et qui est demeuré inexpliqué de la part du candidat: c'est qu'il a refusé de répondre à la question que lui adressait Mlle Desprez, et, plus tard, de donner au mandataire de celle-ci un renseignement auquel elle avait droit; c'est qu'enfin, cette demoiselle n'a pas encore été mise en possession de l'héritage de son père, et que M. Regimbal et M. Robert Dachet sont unis par des liens de parenté.

—L'incident est clos, dit le président. Copie du reçu présenté par M. Regimbal sera inscrit au procès-verbal. A jeudi, midi, pour les élections.

L'impression produite sur l'Assemblée, par ces débats, fut pénible.

Regimbal avait des rivaux, des compétiteurs qui devinrent par des réflexions, l'affaire de la succession Desprez. Des confrères de Regimbal, jaloux de sa grande fortune, de ses succès, s'en mêlèrent, et des doutes cruels pour la probité du négociant furent émis et circulèrent dans Paris. Quelques journaux spéciaux rendirent compte de la réunion. On ne cita point le nom du marchand de diamants, mais ce nom était le secret de la comédie.

On demanda à M. Raymond Lizy qui l'avait si bien instruit de tous les détails qu'il avait soumis à l'Assemblée.

Le commerçant répondit qu'il tenait ces renseignements d'un homme qu'il connaissait depuis longtemps et qui lui inspirait toute confiance. Les détails s'étant trouvés exacts, il n'avait à faire connaître aucun nom.

Disons tout de suite, pour ne rien cacher au lecteur, que la personne dont parlait M. Raymond Lizy n'était autre que Pierre Melven.

Regimbal, malgré sa sottise, sa nullité et son ignorance, comprit le danger qui planait sur lui.

Sa réputation d'homme supérieur, de négociant intègre, menaçait de s'écrouler, et cela juste au moment où il pensait recueillir les fruits de vingt années de patience, d'astuce et de duplicité.

Il voulut conjurer l'orage et se rendit en toute hâte chez Robert Dachet; mais Dachet était chez son futur beau-père, à Saint-Amand, où devait se signer le contrat de mariage du banquier avec Mlle Emilienne de Lorris.

—Quel jour reviendra M. Dachet? demanda Regimbal.

—Nous l'ignorons, monsieur.

Regimbal se décida à écrire à Robert Dachet.

Il lui apprenait l'incident soulevé par M. Raymond Lizy, dans l'assemblée des notables commerçants, et le conjurait tant pour lui, Dachet, que pour Regimbal, de faire cesser une situation qui pouvait devenir, à cause de leurs liens de famille, très compromettante pour tous les deux.

Il mit lui-même la lettre à la poste, ne voulant pas se fier à l'exactitude d'un garçon de bureau, et attendit avec une fiévreuse impatience la réponse de Dachet, laquelle, selon ses prévisions, devait le dégager complètement de toute compromission fâcheuse.

X.

A l'heure où M. Regimbal sortait des bureaux de la maison J. Starke, Dachet et Cie, un personnage ayant les allures et le costume d'un garçon de banque et possesseur d'une chevelure du rouge le plus ardent se présenta à la caisse et jeta dans le guichet, pour le faire viser, un chèque portant la signature: Prosper de Prévodal, et de la valeur d'un million.

M. Neukichner, créature du baron Mittermann, s'était retiré de la maison lors du départ de celui-ci; il avait été remplacé par un autre caissier venu d'Allemagne, comme presque tous les employés de la maison. La recommandation de Robert Dachet de porter à son compte toutes les sommes qui seraient payées sur la signature de Prosper de Prévodal, était donc ignorée du nouveau caissier. Il feuilleta les livres et ne trouva aucun compte ouvert au comte de Prévodal, ni aucune trace d'un avoir quelconque dans la maison. Cela le surprit.

Il entr'ouvrit le rideau vert qui garnissait le grillage, contempla le garçon porteur du chèque et vit qu'il ne le connaissait pas.

—Avez-vous votre livre? lui demanda-t-il.

—Oui, répondit l'interpellé, et il fit glisser le carnet dans le guichet.

Le caissier reconnut alors que ce carnet avait été délivré par l'ancienne maison Mittermann, J. Starke et compagnie, et les initiales placées à l'un des angles lui apprirent qu'il était la propriété de Robert Dachet, l'un des associés.

Sa première pensée fut qu'il était en face d'un hardi coquin.

Cependant, avant de référer à son chef, J. Starke, de cette affaire, il consulta les livres de l'ancienne maison. Il y vit figurer l'envoi de M. Kergrist, notaire à Pont-Croix, pour le compte de M. Prosper de Prévodal, de titres au porteur s'élevant à une somme d'un million, mais, en même temps, il y trouva la mention de la remise de ces titres, ou de leur valeur en argent, à M. de Prévodal. Donc, il n'était plus rien dû à celui-ci.

A coup sûr le livre qu'on lui présentait avait été volé à M. Robert Dachet!

Toutefois il était étrange qu'on présentât un chèque portant la signature Prévodal.

Ou cette signature était fausse, ou—ce qui ne pouvait s'admettre—les écritures de l'ancienne maison Mittermann, J. Starke et Cie contenaient une erreur inexplicable.

Le caissier monta immédiatement chez J. Starke et lui mit sous les yeux le chèque, le carnet et les anciennes écritures de la maison.

—Que répondre? demanda-t-il.

J. Starke examina toutes les pièces.

Il connaissait M. le comte de Prévodal et le tenait pour un très honorable gentilhomme.

Mais il savait aussi que Prosper avait quitté Paris depuis bien des mois, et, depuis ce départ, n'avait plus entendu parler de lui.

—Comment ce papier porte-t-il la signature d'un homme disparu depuis longtemps? se demanda-t-il. Evidemment il y a là un faux!

—C'est au moins fort supposable, dit le caissier.

—A quelle maison de banque appartient le garçon qui est en bas?

—Je l'ignore. C'est la première fois que je le vois.

(*A continuer.*)

EDITION HEBDOMADAIRE DE *L'ABEILLE*

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières,—littéraires, politiques et autres,—qui ont paru, pendant la semaine, dans l'*Abeille* quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous la vendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10cts le numéro.

Billets faux de banques nationales.

Voici une liste des billets faux de banques nationales. L'astérique (*) signifie que les banques n'existent pas et que l'émission en est frauduleuse.

BILLETS DE DEUX PIASTRES.

Boston, Massachusetts, Tremont National Bank.
Kinkerhook, New York, National Bank of.
Kinderhook, New York, National Union Bank.
*Lindepark, New York, National Union Bank.
*Lynn Park, New York, Lynn Park National Bank.
Newport, Rhode Island, Newport National Bank.
Newport, Rhode Island, National Bank of Rhode Island.
New York City First National Bank.
New York City Ninth National Bank.
New York City Marine National Bank.
New York City Market National Bank.
New York City Union National Bank.
New York City St. Nicholas National Bank.
New York City National Shoe and Leather Bank.
New York City, National Bank of the State of New York.
Peekskill, New York, West Chester County National Bank.
Philadelphia, Pennsylvania, Sixth National Bank.
Providence, Pennsylvania, First National Bank.

BILLETS DE CINQ PIASTRES.

Chicago, Illinois, First National Bank.
Chicago, Illinois, Third National Bank.
Chicago, Illinois Traders' National Bank.
Jackson, Michigan, People's National Bank.
Aurora, Illinois, First National Bank.
Canton, Illinois, First National Bank.
Paxton Illinois, First National Bank.
*Galena, Illinois, First National Bank.
Peru, Illinois, First National Bank.
Chicago, Illinois, Merchants' National Bank.
New Bedford, Massachusetts, National Bank of New Bedford.

BILLETS DE DIX PIASTRES.

Albany, New York, Albany City National Bank.
Auburn, New York, Auburn City National Bank.
Cherry Valley, New York, National Central Bank.
Chicago, Illinois, Merchants' National Bank.
Lockport, New York, First National Bank.
Malone, New York, Farmers' National Bank.
Newburg, New York, Highland National Bank.
New York City Croton National Bank.
New York City First National Bank.
New York City Marine National Bank.
New York City Merchants' National Bank.
New York City Market National Bank.
New York City Mechanics' National Bank.
New York City Ninth National Bank.
New York City Union National Bank.
New York City National Bank of Commerce.
New York City National Bank of the Commonwealth.
New York City, National Bank of the State of New York.
Philadelphia, Pennsylvania, First National Bank.
Philadelphia, Pennsylvania, Third National Bank.
Poughkeepsie, New York, First National Bank.
Poughkeepsie, New York, City National Bank.
Poughkeepsie, New York, Farmers and Manufacturers' National Bank.
Peekskill, New York, Westchester Country National Bank.
Pen Yan, New York, First National Bank.
Rome, New York, Central National Bank.
Rochester, New York, First National Bank.
Rochester, New York, Flour City National Bank.
Red Hook, New York, First National Bank.
Syracuse, New York, First National Bank.
Syracuse, New York, Syracuse National Bank.
Troy, New York, Mutual National Bank.
Whitehall, New York, First National Bank.
Waterford, New York, Saratoga County National Bank.
Richmond, Indiana, Richmond National Bank.

BILLETS DE VINGT PIASTRES.

Boston, Massachusetts, First National Bank.
Chicago, Illinois, First National Bank.
Indianapolis, Indiana, First National Bank.
Lebanon, Pensylvania, Lebanon National Bank.
New York City, Merchants National Bank.
New York City, Tradesmen's National Bank.
New York City, National Bank of Commerce.
New York city, National City Bank.
New York city, National Shoe and Leather Bank.
New York city, Market National Bank.
New York city, Mechanics' National Bank.
New Albany, Indiana, First National Bank.
Plainfield, New Jersey, First National Bank.
Portland, Maine, First National Bank.
Portland, Connecticut, First National Bank.
Philadelphia, Pennsylvania, Fourth National Bank.
*Utica, New York, City National Bank.
Utica, New York, Utica City National Bank.
Utica, New York, Oneida National Bank.
Utica, New York, First National Bank.

BILLETS DE CINQUANTE PIASTRES.

New York City Fourth National Bank.
New Bedford, Massachusetts, National Bank of Commerce.
Palmyra, New York, First National Bank.

BILLETS DE CENT PIASTRES.

Boston, Massachusetts, First National Bank.
Cincinnati, Ohio, Ohio National Bank.
Elmira, New York, First National Bank.
New York City Central National Bank.

Tarif postal.

Depuis le 1er janvier 1876, date de la mise en vigueur de la Convention de l'Union postale, le tarif suivant est appliqué aux Etats-Unis:

"Lettres simples pour la France, cinq cents par demi-once;
"Cartes postales, deux cents;
"Journaux, deux cents s'ils ne pèsent pas plus de quatre onces;
"Imprimés et échantillons, deux cents par deux onces;
"Ce tarif s'appliquera aux matières postales expédiées des Etats-Unis en destination de la France et de l'Algérie, ainsi qu'à la correspondance pour l'Espagne, y compris les îles Baléares, les Canaries, les possessions espagnoles de la côte nord d'Afrique et les établissements postaux de l'Espagne sur la côte ouest du Maroc.
"L'Union générale des Postes comprend à partir du 1er janvier, l'Europe entière sans aucune exception, ainsi que la Russie d'Asie, la Turquie d'Asie et l'Egypte. Pour tous ces pays, le tarif des affranchissements est le même que pour la France, tel qu'il est résumé ci-dessus."

L'extrait suivant d'une circulaire de Mr Leilbon, directeur-général des Postes en France, donne le tarif appliqué en France; on remarquera qu'il est beaucoup plus élevé:

A partir du 1er janvier 1876,
Le prix d'affranchissement des correspondances expédiées de la France et de l'Algérie à destination:
1° De tous les pays d'Europe, de l'Egypte, de la Turquie d'Asie, de la Russie d'Asie, de la Tunisie et du Maroc;
2° Des Etats-Unis de l'Amérique du Nord,
Sera fixé comme suit:

PAYS D'EUROPE, ETC.

Lettres ordinaires, 30 centimes par 15 gram.
Lettres recommandées, 30 centimes par 15 gr. et droit fixe de 50 centimes.
Cartes postales ordinaires, 15 centimes.
Cartes postales recommandées, 40 centimes.
Papiers d'affaires, échantillons, journaux et autres imprimés: ordinaires, 4 centimes par 50 gr; recommandées: 5 centimes par 50 gr. et droit fixe de 25 centimes.

ÉTATS-UNIS.

Lettres ordinaires, 40 cent. par 15 gr.
Lettres recommandées, 40 cent. par 15 gr. et droit fixe de 50 cent.
Cartes postales ordinaires, 20 cent.
Cartes postales recommandées, 45 cent.
Papiers d'affaires, échantillons, journaux et autres imprimés: ordinaires, 8 cent. par 50 gr.; recommandés 8 cent par 50 gr. et droit fixe de 25 cent.
Les lettres *non affranchies* provenant des pays précités seront passibles, à la charge des destinataires, savoir:
Celles des pays d'Europe, etc., d'une taxe de 60 cent. par 15 gram.;
Celles des Etats-Unis, d'une taxe de 70 cent. par 15 gram.

VAPEURS

Passage pour l'Europe.

(AGENCE.)

Via la Nlle-Orléans, New-York, Philadelphie et Baltimore.

STATE LINE.

Ligne de steamers neufs, construits sur le Clyde, en fer et à hélices, offrant, outre tous les agréments modernes, la sûreté et la rapidité aux passagers de chambre et d'entrepont. Ces steamers font le service de New York à Glascow. Belfast et les relient, par des steamers de premier ordre, à Liverpool, Londonderry, Hull, Rotterdam, Anvers, le Hâvre et Copenhague.—AUSTIN, BALDWIN & CO, 72 Broadway, New York.

WHITE STAR LINE.

Steamers de New York à Queenstown et Liverpool, partant tous les samedis.

ALLAN LINE.

Steamers de la malle, via Québec et via Baltimore.

Passage (toutes les classes) entre les principaux points d'Europe et d'Amérique. Les emménagements ne sont pas excellés. Le chemin le plus court par mer, excellents steamers, officiers expérimentés, équipages disciplinés, la sûreté à la première des règles. Trois départs hebdomadaires pour l'aller et le retour. Passage pour les émigrants et les passagers d'entrepont les meilleurs sous tous les rapports, pour la Nlle Orléans, l'Alabama et le Texas, à meilleur marché que par aucune autre ligne.

Billets pour tous les points de l'Europe. Tous les billets d'excursion à des prix réduits.

Billets d'émigrants, payés d'avance, de tous les points de l'ancien monde.

Traites à vue de $5 et au-dessus, sur toutes les villes d'Europe, de la Grande Bretagne et de l'Irlande.

Souverains, francs, marcs et guilders.

Pour les circulaires et autres renseignements, pour les billets ou les chambres, s'adresser à
A. K. MILLER & Co,
No 36 de la rue Carondelet, Nlle-Orléans.

N. B.—Billets, traites, espèces, aux taux les plus bas. Les passagers de première chambres, de secondes chambres et d'entrepont trouveront leur avantage à conclure des arrangements au bureau de la Nlle-Orléans.
17fév—1an

Excursions régulières du dimanche.

Pour Mandeville, Lewisburg et Madisonville.

Le beau steamer fin marcheur et à basse pression,
CAMELIA,
Capitaine HANOVER.

Commencera ses excursions régulières du Dimanche à dater de dimanche prochain, 2 avril.

Il partira de l'extrémité du chemin de fer, au Lac, à l'arrivée du train de 7½ heures du matin; il arrivera le soir du même jour, à temps pour permettre aux passagers de prendre le train de sept heures et se rendre en ville.

Le prix du passage, aller et retour, est d'une piastre seulement.

Pour plus de détails, s'adresser à
C. M. SORIA, Agent.
No 20 de la rue de l'Union.
29mars—

LA COTE DU LAC.

Pour l'Hiver.

Steamer de la malle des Etats-Unis. Entre Mandeville et la Nlle-Orléans.

Passage $1 10 chaque voyage, y compris le trajet du chemin de fer.

Pour Mandeville, Louisbourg, Madisonville et Covington,
Le beau steamer,
CAMELIA,
Transportant la malle des Etats-Unis, fin marcheur et à basse pression,
capitaine Wm. Hannover,

partira, ainsi qu'il est dit ci-dessus, le LUNDI et le JEUDI, à l'arrivée du train de dix heures du matin; le MARDI et le SAMEDI, à l'arrivée du train de 4 heures de l'après-midi. Le LUNDI et le JEUDI, il ira jusqu'au "Old-Landing", sur la rivière Tchefuncta, pour Covington. RETOUR: il quittera "Old Landing" le MARDI et le VENDREDI, à 6 heures du matin; Madisonville, le LUNDI et le JEUDI matin.

Le service se fera régulièrement, à moins de mauvais temps ou de basses eaux.

Il y a un restaurant à bord du steamer.

C. M. SORIA,
23 avril75—1an Au No 20 de la rue de l'Union.

Paquebot de la malle, pour Vicksburg.

Départ les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

Pour Vicksburg, Davis' Bend, Natches et tous les débarcadères intermédiaires.
Le bateau à vapeur
NATCHEZ,
T. P. Leathers, capitaine,
J. F. Muse, commis.

Se reliant, à Vicksburg à la ligne Parisot pour les rivières Yazoo, Tallahatchie, et à la ligne Anchor pour Memphis, Cairo et St-Louis.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
JNO. JANNEY, 117 Commune et
HITE & CABLIN, 4 rue Tchoupitoulas.

Le soussigné prend le frêt et signe les connaissements pour Trenton, Monroe et toutes les stations du chemin de fer de Vicksburg, de Shreveport et du Texas.
W. B. BROCKETT, agent,
18sept— Au No 88 de la rue des Magasins.

Opelousas.

Paquebot régulier des Opelousas.

Départ, tous les SAMEDIS, à 5 heures P. M.

Pour Washington, Opelousas, Port Barré, Simmsport, Churchville, et tous les débarcadères de la Côte, de la rivière Atchafalaya et du Bayou Courtableau. Le bateau à vapeur
TENSAS,
remplaçant le Trenton.
E. QUATREVAUX, capitaine,
S. DERBES, commis.

Partira ainsi qu'il est dit ci-dessus.
Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à Connaissements jusqu'à Bayou Bœuf et Bayou des Glaizes.
JAMES M. DOWLING,
28sept— No 25 de la rue Decatur.

OPELOUSAS.

Départ régulier tous les Mercredis à 5 h.

Pour Washington, Opelousas, Port Barré, Simmsport, Churchville et tous les débarcadères sur l'Atchafalaya et du Bayou Courtableau.
BERTHA.
H. H. Broad, capitaine T. Jobin, commis.

Ce bateau laissera la Nlle-Orléans comme il est dit ci-dessus, prenant du frêt et des passagers pour tous les attérages du Bayou des Glaizes, faisant sa jonction avec le bateau A. Minnie de Simmsport.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
BRITTON & EPPLER,
No 106 de la rue de la Commune.

Tout frêt pour le Bayou des Glaizes sera déposé à Simmsport ou Big Bend Landing.
6 août—

Paquebot hebdomadaire et indépendant des Opelousas.

Départ tous les MERCREDIS à 5 h. P. M.

Pour Washington, Port Barré, Simsport, Big Bend Landing, Old River et tous les points intermédiaires. Le bateau à vapeur ROBERT YOUNG remplaçant le ST-MARY, d'un faible tirant d'eau

Capt. W. H. Daniel, commis J. B. Schmidt; partira tous les MERCREDIS à 5 heures P. M. Connaissements jusqu'au Bayou Bœuf et Bayou des Glaizes.

Pour frêt ou passage s'adresser à bord ou à
HITE & CABLIN,
No. 3, de la rue Tchoupitoulas.
19 déc—

Nouvelle-Orléans et Grand-Ecore Packet.

Jour de départ, tous les samedis, à 5 P.M.

Pour Fort de Russey, Barbin, Norman, Alexandrie, la Rivière aux Cannes, Montgomery, Grand Ecore ainsi que tous les débarcadères intermédiaires, le bateau à vapeur
BART ABLE,
R. SINNOTT, capitaine; GEO. C. HAMILTON, com.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
N. M. CARTER, 33 rue du Camp.
HITE & CABLIN, 4 rue Tchoupitoulas,
BRITTON & EPPLER, 106 rue Commune,
ADAMS & WORK, 9 Commercial Place.
3 déc—

Attakapas et Atchafalaya.

Pour Simsport, Churchville et tous les débarcadères de la rivière Atchafalaya, du Bayou Chênes, de Pattersonville, Centreville, Franklin, Charenton, Jeannerette, la Nlle-Ibérie, Fausse Pointe, St-Martinville et tous les atterrages du Bayou Têche. Le bateau à vapeur
GEORGE SPANGLER,
Abe Smith, Capitaine, Frank Greig, commis, partira MERCREDI, 26 avril, à 5 P. M.

Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
HITE & CABLIN, Agents.
25avril—2 No 3 de la rue Tchoupitoulas.

Paquebot de la Nlle-Orléans, de la côte et de Bâton-Rouge.

Deux voyages par semaine.

Jours de départ, tous les SAMEDIS à 5 P. M., et tous les MERCREDIS à midi.
Le bon bateau à vapeur
ST. JOHN,
P. BERGERON, Capitaine,
J. C. BERGERON, Commis.

Voyage de retour, tous les LUNDIS et VENDREDIS.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
E. O. MELANÇON,
29oct— No 30 de la rue Conti.

Paquebot de la Côte et de Lafourche, jusqu'à Thibodauxville.

Deux fois la semaine. Pour la côte et Lafourche.
Le bateau à vapeur
HENRY TETE,
Capitaine Jos. Aucoin,
M. H. Landry Commis.

Départ de la Nouvelle-Orléans tous les LUNDIS à 5 P. M. et tous les VENDREDIS à 10 A. M.
Retour: il partira de Donaldsonville les MERCREDIS et DIMANCHES matin, il descendra la côte le jour.
Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à
B. RIVET et P. CHARLET,
14juillet—1an 9 rue Conti.

VAPEURS

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS.
LIGNE POSTALE
DE NEW-YORK AU HAVRE.

Les splendides bâtiments de cette ligne favorite partiront comme suit de l'embarcadère No 50 Rivière du Nord en passant plus au Sud que toutes les autres lignes.

AMERIQUE, Pouzols, mardi, 18 avril.
ST-LAURENT,——mardi, 25 avril.
FRANCE,——mardi, 2 mai.
PEREIRE,——samedi, 6 mai.

PRIX DU PASSAGE en OR (y compris le vin) Première cabine, $120 et $110 suivant l'emplacement.—Seconde $72—Troisième $40.—Entrepont, $26 avec aménagements hors ligne et tout le nécessaire, sans frais supplémentaires. Billets aller et retour à prix réduits.

LOUIS DE BEBIAN
Agent, 55, Broadway, New-York;
ou à L. GRAND, Agent,
nov—1an Gallier Court, Lettre H. N. O.

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

POUR BREME,
via la Havane et Southampton.

Départ, Vendredi, 28 avril, à 7 heures du matin.

Le steamer allemand
FRANKFURT,
Capitaine VON BUELOW,
partira de son quai, poteau 41, Quatrième District, ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Pour passage, s'adresser à
ED. F. STOCKMEYER & CO.,
No 42 de la rue de l'Union.

N. B.—Les personnes qui ont retenu un passage d'entrepont sur le steamer STRASSBURG et désirent être transférées au FRANKFURT, sont priées de venir faire changer leurs billets au bureau. 22avril—6f

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

POUR LE HAVRE ET BREME.

Départ, le MARDI, 2 mai, à 7 heures du matin.

Le steamer allemand
STRASSBURG,
Capitaine ERDMANN,
partira de son quai, au poteau 41 du 4e District, ainsi qu'il est dit ci dessus.

Il ne prendra pas de passager de chambre.
Pour passage d'entrepont, pour le Hâvre, directement, ou Brême, s'adresser à
ED. F. STOCKMEYER & CO.,
26avril— No 42 de la rue de l'Union.

BREME.

Compagnie de Vapeurs du Lloyd de l'Allemagne du Nord,

Faisant le service entre BREME et la NOUVELLE-ORLEANS, avec escale au Hâvre, à Southampton à Havane.

Les vapeurs de la Compagnie du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD
Partiront comme ci-dessous -

	De Brême.	de la Nlle-Orls.
Hannover...	2 fév. environ	11 mars
Strassburg	1 mars	2 mai.
(Direct pour Brême, avec passagers d'entrepont seulement.) environ		—
Frankfurt..	15 mars environ	28 avril
Hannover..	12 avril "	17 mai.

Les jours de départ subséquents seront annoncés plus tard.

En partant de Brême, les steamers touchent au Hâvre et à la Havane; et dans le voyage de retour, ils touchent à la Havane et à Southampton, pour y embarquer et débarquer les passagers et le fret.

Sujets aux conditions définies ci-dessous.

PRIX DU PASSAGE

De Brême, Southampton ou le Hâvre à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans:
Chambre... $150 en or.
Entrepont... 55 "

De la Nouvelle-Orléans ou de la Havane à Southampton, Londres, au Hâvre ou à Brême:
Chambres... $150 en or.
Entrepont... 45

De la Nouvelle-Orléans à la Havane:
Chambres... $35 en or.
Entrepont... 15

Des billets de passage de Brême, Southampton, le Hâvre, pour la Nouvelle-Orléans, sont délivrés par les soussignés.

La compagnie se réserve le droit de changer, ou retirer ses steamers, de différer leurs jours de départ, leur destination, leur chemin et les prix de passage.

Pour plus de détails, s'adresser à
ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents,
8 août—1an Au No 42 de la rue de l'Union.

Pour New-York directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des steamers suivants:
KNICKERBOCKER,
NEW ORLEANS,
HUDSON,
CORTES.

Le steamer
CORTES,
H. R. Frieman, commandant,
Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse,
Jeudi, 4 mai, à 8 h. A. M.

L'assurance sur cargaison est prise par cette ligne à ¾ pour cent.

Passage... $50.

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à
ALFRED MOULTON,
mai—1an Rue Carondelet, No 41.

ASSURANCES.

NEUVIEME ETAT ANNUEL
—DU—

FACTORS' AND TRADERS' Insurance Company,

37——Rue Carondelet——37
Nlle-Orléans, 20 mai 1875.

LES Directeurs, conformément à la Charte de la Compagnie, publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 30 avril 1875, savoir:

PRIMES DE L'ANNEE.

Sur risques d'incendie... $360,073 83
Sur risques de rivières... 231,229 76
Sur risques de mer... 44,116 41—$635,419
En moins—
Primes non expirées le 30 avril 1875... $ 89,742 00
Primes remboursées... 9,925 50— 99,667
Montant net des primes...—$535,7[illegible]

PERTES PAYEES, SAVOIR:

Sur risques d'incendie... $134,367 80
Sur risques de rivières... 126,482 58
Sur risques de mer... 8,320 55—$269,170 [illegible]
Réassurances... 14,369 62
Réfaction (rebate)... 15,492 81
Taxes d'Etat et de Ville... 22,618 46
Dépenses brutes, bureau local et agences... 62,890 81
Profits et pertes... 16,081 40—$390,582
Balance... $145,169
En plus, intérêts, escompte et épargnes reçus... 105,054
... $250,224
En moins, 1er intérêt semi-annuel sur le capital payé et le second dû... 110,000
Bénéfices net... 140,224
En moins—réserves pour diminution de valeur des placements... 23,094
Balance à partager sur le montant net des primes de 1874-5 et les primes non expirées de 1873-4... $117,129

L'actif de la Compagnie est comme suit:

En caisse... $ 294,453 15
Comptes en voie de recouvrement... 60,328 47
Effets à recevoir, pour prêts sur actions et bons... 522,923 04
Effets à recevoir à courtes échéances... 38,011 45
Actions de banques et autres actions... 218,102 55
Actions de chemins de fer de la ville... 79,549 65
Bons de la ville et autres bons... 110,681 56
Bons Masonic Grand Lodge of Louisiana... 5,660
Bons de l'Odd Fellows Hall Association... 5,000 00
Bons de l'Association de secours pour les veuves et les orphelins juifs... 2,000 0
Propriétés foncières... 60,185 00

PASSIF:

Capital... $1,100,000 00
Réserves pour risques non expirés... 89,742
Dividendes non payés (y compris dividendes d'intérêt et de prime du 30 avril 1875... 177,635 23
Capital (surplus... 118,9[illegible] 65—1,486,31[illegible]

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.
ED. A. PALFREY, Président.
THOS. F. WALKER, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nouvelle-Orléans.
Signé sous serment pardevant moi, ce [illegible] mai 1875.
EDWARD IVY, notaire public.

Le 20 du courant, à une réunion spéciale des directeurs, il a été résolu de payer, SUR DEMANDE, un SECOND INTERET SEMI-ANNUEL DE CINQ POUR CENT jusqu'au 30 avril 1875, ce qui fait six pour cent par an sur le capital de la Compagnie (1,100,000) et un DIVIDENDE COMPTANT DE VINGT-CINQ POUR CENT aux Actionnaires ($471,769 88) du montant net de leurs primes participantes de l'année expirée le 30 avril 1875 et de leurs primes participantes non expirées de l'année expirée le 30 avril 1874.
ED. A. PALFREY, Président.
MOSES GREENWOOD,
THOS. F. WALKER, Secr. Vice-Président.

DIRECTEURS:
Moses Greenwood, R. M. Walmsley,
W. A. Johnson, A. Brittin,
John I. Noble, John I. May,
John Chaffe, S. H. Snowden,
Richard Milliken, T. Lytt. Lyon,
Samuel E. Moore, Wm O. Raymond,
J. L. Warren, James S Prestidge,
R. T. Buckner, Samuel H. Boyd,
Saml. Friedlander, Joseph McElroy,
A. A. Yates, E. B. Wheelock,
John I. Adams, Cyrus Bussey,
Isaac Scherck, Wm J. Behan,
B. F. Eshleman.
12mai—1an

CHEMINS DE FER.

Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas — Donaldsonville — &c.

A dater du 7 DECEMBRE, Le bateau à vapeur BILLY COLLINS partira, du pied de la rue Bienville, à 7.45 du matin, pour Westwego, et transportera les voyageurs à toutes les stations du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas. Il sera de retour le lendemain, à 4 heures du soir.

Le même bateau se reliera avec le train de passagers du Dimanche; il partira à 8 heures du matin et sera de retour le soir du même jour à 6 heures.

Le fret est reçu au même endroit, jusqu'à 3 heures de l'après-midi, et sera livré le lendemain matin.
C. E. PAYNE,
4déc— Agent-général.

Chemin de Fer Pontchartrain.

L'extrémité de ce chemin de fer, en ville, est à "l'ancienne gare," rue des Champs-Elysées, près la Levée.

Le prix de l'excursion au Lac—aller et retour, le même jour—est de 20 cents. Les enfants au-dessous de douze ans paieront 10 cents.

Pour la station de Gentilly, 15 cents l'aller et autant le retour.

Départs de la ville.	Départ du Lac.
6 heures A. M.	7 heures
7½	8½
9	10
10½	11½
Midi	1½
2	2½
3	3½
4	4½
5	5½
6	6½
7	7½
8	8½

Le Dimanche, il y aura un train TOUTES LES DEMI-HEURES à partir de 2 heures. Un train destiné aux pêcheurs quittera la ville tous les dimanches matin, à 4 heures.

Les personnes qui désirent s'arrêter à Gentilly devront en avertir le conducteur avant le départ du train. 4avril—

LA LIGNE DE MOBILE.

LA GRANDE ROUTE POUR L'EST, LE NORD ET L'OUEST,
Via Louisville, via Atlanta et via St-Louis.
ELLE TRANSPORTE LA MALLE DES E. U.

Les trains arrivent à la gare, au pied de la rue du Canal, et en partent comme suit:

Départ.	Arrivée.
Exprès...6:45 A. M.	Exprès...10:20 A. M.
Exprès...5:00 P. M.	Exprès...9:30 P. M.

Chars palais de Pullman, tous les jours, pour Cincinnati, Louisville, Nashville, Lynchburg et Baltimore, SANS CHANGEMENT. Un seul changement en allant à New York et aux villes de l'Est. Les billets se vendent au bureau, angle des rues Camp et Commune, en face du City Hotel.

NORMAN JONES,
Agent-général.
D. B. ROBINSON, Surintendant.
21 Nov—

THE MOBILE LINE.

THE GREAT THROUGH ROUTE TO THE EAST, NORTH AND WEST,
Via LOUISVILLE, Via ATLANTA, and Via St-LOUIS,
CARRYING THE U. S. MAIL.

Trains arrive and depart from depot, foot of Canal Street, as follows:

Depart.	Arrive.
Express...6:45 A. M.	Express...10:20 A. M.
Express...5:00 P. M.	Express...9:30 P. M.

Pullman Palace Cars daily, to Cincinnati, Louisville, Nashville, Lynchburg and Baltimore, WITHOUT CHANGE, and only one change to New York and Eastern cities. Ticket Office, corner of Camp and Common Sts., opposite City Hotel.

NORMAN C. JONES,
Gen'l Agt.
D. B. ROBINSON, Supt.
21Nov—

Grand chemin de fer de la Nlle-Orléans, St-Louis et Chicago.

Les trains partent et arrivent comme suit:
(Du dépôt, au pied de la rue des Calliope.)

Le et après le lundi 24 avril, les trains partiront et arriveront comme ci-après:

DÉPARTS.	ARRIVÉES.
Malle...4 0 P. M.	Malle...12.0 M.
Agrément...5:00 P. M.	Agrément...10:00 A. M.

Le train d'agrément du DIMANCHE à 5:30 P.M.

CHARS DORTOIRS PULLMAN JUSQU'A ST LOUIS, CHICAGO ET LOUISVILLE.

Un seul changement de chars dortoirs jusqu'aux villes de l'Est.

Vente de billets et renseignements au No. 22 de la rue du Camp, coin Commune.
A. D. SHELDON, Agent.
E. D. FROST, Directeur-Général. 14 jv 75

New Orleans, St. Louis & Chicago R.R. Co.

(Grant Jackson Route.)
From Calliope street Depot.

On and after Monday April 24 train leave and arrive as below:

DEPART.	ARRIVE.
Mail...4:0 P. M.	Mail...12 00 M
Accommodation 5:0 P. M.	Accom... 10:00 A. M.
SUNDAY accomodation train	...:30 P. M.

PULLMAN PALACE SLEEPING CARS THROUGH TO ST. LOUIS, CHICAGO AND LOUISVILLE.

Only one change of sleeping cars to Eastern cities.

Tickets for sale and informations given at 22 Camp street, corner Common.
A. D. SHELDON, Agent.
E. D. FROST, General Manager. avr 14 75

GRAND CHEMIN DE FER
DE LA
Louisiane et du Texas, de Morgan.

Route de la malle des Etats-Unis entre la Nouvelle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY partira du pied de la rue Ste-Anne, tous les jours, à SEPT 1/2 HEURES A. M. et se reliera au CONVOI DES PASSAGERS qui part d'Alger à 8 heures A. M.

Le fret pour tous les points du Bayou Lafourche; entre Labadieville et Lockport, sera transporté aux taux de bateau à vapeur pour toute la route.

Le taux du frêt, pour les points sur l'Atchafalaya et la Têche, au-delà de Morgan City, est réduit pour le moment. Des contrats spéciaux pour les marchandises expédiées pour ces points pourront être faits, avant l'expédition, avec Thomas A. Stephens, agent général, au pied de la rue Ste-Anne. Le frêt pour tous les points doit être payé d'avance. Comme avantage spécial à nos clients réguliers, des taux exceptionnels et des billets dits "commutation" seront accordés à ceux qui expédieront par ce chemin de fer.

Afin que le frêt soit promptement expédié il doit être délivré avant 3 heures; il sera reçu après cette heure partira par les trains suivants.
GEO. PANDELY,
Surintendant.

Pour frêt ou passage s'adresser au coin des rues Natchez et Magasins.

Il ne sera point reçu de frêt après 3 heures.
[illegible]

BILAN
—DE LA—
BANQUE GERMANIA NATIONALE
A LA NOUVELLE-ORLEANS
DANS L'ETAT DE LA LOUISIANE,
A la clôture des affaires du 2 octobre 1874

RESSOURCES:

Prêts et escomptes... $782,975 [illegible]
Tiré en sus... 4,243 [illegible]
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation... 300,000
Bons des Etats-Unis en caisse... 100,000 [illegible]
Autres actions et Bons... 26,035 [illegible]
Dû par des agents de réserve et de rachat... 80,627
Dû par d'autres banques nationales... 7,146 [illegible]
Dû par des banques et des banquiers de l'Etat... 1,321
Propriété foncière, mobilier et installations... 5,900 [illegible]
Dépenses courantes et taxes payées... 11,163 [illegible]
Primes payées... 40,000 0
Echanges pour le Clearing-House... 194,318 [illegible]
Billets d'autres banques nationales... 5,978 [illegible]
Petite monnaie (y compris les nickels)... 841
Espèces... 27,673
Billets Legal Tender... 210,110
Total... $1,891,409

PASSIF:

Capital payé... $300,000
Surplus... 27,000
Autres profits non partagés... 27,068
Billets de banques non rachetées... 269,996
Dividends non payés... 240 [illegible]
Dépots individuels... $688,591 [illegible]
Certificats de dépôts, payables sur demande... 800 [illegible]
Chèques certifiés... 11,919
Chèques de caissiers non payés... 34,927 —1,036,143 [illegible]
Dû à d'autres banques nationales... 12,295 [illegible]
Dû à des banques et des banquiers de l'Etat... 8,699 [illegible]
Total... $1,891,409 [illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans.

Moi, Hermann Roehl, caissier de cette banque déclare solennellement que le susdit est un bilan exact.
HERM. ROEHL, caissier.
Signé sous serment pardevant moi, ce 8 octobre 1874.
JOS. COHN,
Notaire Public.
Exact—Témoins: T. PRUDHOMME, L. E. CAIN, [illegible]

Société Française de Bienfaisance Mutuelle de Jefferson.

RAPPORT ANNUEL, 1875.

LE Conseil d'Administration arrivé au terme du mandat que vous lui avez confié, a l'honneur de vous soumettre le résultat de ses travaux pour l'année qui vient de s'écouler.

RAPPORT DU SECRETAIRE.

Reçu pendant l'année 1875:
Admission... $ 235 00
Quotités... 2110 25
Pic-Nic... 209 25
Diplômes, Badges, Amendes... 25 10
Intérêts sur $500 à 8 pour cent... 40 00
Balance en caisse 1er janvier 1875. 652 02 $3272 62

A déduire, dépenses pour l'année 1875:
Assurance de Mobilier... $ 12 10
Docteurs... 473 00
Pharmaciens... 633 90
Secrétaire, 3 trimestres... 75 00
Commission, collecteur, 10 pour cent... 272 15
Annonces et impressions... 117 70
Secours en argent... 5 00
Funérailles... 306 00
Actions de la Tombe (remboursées)... 330 00
Secours pour les Inondés... 20 00
Divers (faux frais)... 92 70 2338 5[illegible]

Balance en caisse 1er janvier 1876... $934 07
Il y a ajouter, actif de la Société:
Mobilier, Bannières, &c... $ 800 00
Deux Actions de Banque... 50 00
La Tombe et Terrain... 4141 00
Billets en recouvrement (balance du Collecteur)... 447 10
En recouvrement (balance du Secrétaire... 28 50 $5466 60
Actif net, 1er janvier 1876... $6420 67
Plus cotités dues jusqu'à ce jour en voie de collection... 456 00

Le 1er janvier 1875, la Société se composait de... 241 membres.
Admis depuis cette époque 31 ... 272 m.
Sur lesquels il faut déduire:
Décédés ... 6
Rayés aux Assemblées générales ... 52
Absents démissionnaires... 6
Effectif actuel... 208 m.
Classés comme suit:
Membres Actifs... 182
" Honoraires... 22
" Bienfaiteurs... [illegible]
Total égal... 208
11janv—7[illegible]

ASSURANCES.

La Compagnie d'Assurance
—DE LA—
NOUVELLE-ORLEANS,

Au coin des rues Canal et Camp.

SEIZIEME ETAT ANNUEL.

Nlle-Orléans, 15 janvier 1876.

CONFORMEMENT à sa Charte, la COMPAGNIE D'ASSURANCE DE LA NOUVELLE-ORLEANS publie l'état suivant de ses affaires de l'année expirée le 31 décembre 1875:

Primes d'incendie... $455,328 93
Primes de mer... 62,839 56
Primes de rivières... 75,231 32 —$593,399 81
En moins—
Risques non expirés le 31 décembre 1875... 137,568 14
Primes remboursées... 34,972 22 —$172,540 36
Montant net des primes... $420,859 45
A ajouter—
Intérêts, sauvetages, etc... 30,631 13
... $451,490 58
A déduire—
Réassurances... $26,345 83
Pertes par les incendies... $110,972 73
Pertes sur mer... 16,842 69
Pertes sur les rivières... 30,373 21—158,188 63
Réfaction (rebate)... 42,483 47
Commissions aux agents... 27,148 59
Dépenses générales des agences... $7,739 12
Dépenses générales du bureau local... 27,900 00
Dépenses casuelles, bureau des assureurs, etc... 12,077 24— 47,716
Taxes d'Etat et taxes de ville... 29,294
... 331,177 90
Profits nets... $120,312 78
A déduire:—
Dividende payé en août... 25,000
Dividende déclaré... 25,000— $50,000
Réservés pour réclamations non réglées... 15,000— 65,000 00
... $55,312 78

L'actif de la Compagnie est comme suit, aux taux de la place:

Propriétés foncières... $104,911 85
Billets garantis et hypothécaires... 238,501 91
Actions et bons... 93,574 50
Effets à recevoir... 22,387 68
Primes en voie de recouvrement... 73,487 09
Primes d'agences en voie de transmission... 10,216 [illegible]
Dû par des compagnies d'assurances... 4,137 6
Comptes en suspens... 3,214 22
Divers débiteurs... 7,213 70
Obligations des Etats-Unis—bons 5-20... 58,622 61
En caisse... 36,250 24
... $652,827 95

PASSIF.

Réservées pour risques non expirés... $137,568 14
Dividende déclaré... 25,000 00
Dividende non collecté... 10,086 25
Réservé pour les réclamations non réglées... 15,000 00
... $187,654 39

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie d'assurance de la Nlle-Orléans.
J. TUYES, Président.
J. W. HINCKS, Secrétaire.

Signé, sous serment, pardevant moi, ce 17 janvier 1876.
JOHN LEMONNIER,
Troisième Justice de paix.
Paroisse d'Orléans, Lne.

Le 13 du courant, à une réunion des Directeurs, il a été résolu de payer le dividende intérêt semestriel de cinq pour cent sur le capital, aux actionnaires ou à leurs ayants-cause, le PREMIER LUNDI de février prochain.
J. W. HINCKS, Secrétaire.

DIRECTEURS.
Ernest Merilh, A. M. Bickham,
Placide Forstall, A. Schreiber,
H. Gally, J. Tuyes,
Chas. Lafitte, W. A. Bell,
W. Van Benthuysen, D. Fatjo,
Pierre Poutz, D. D. Rogers.
19jan—

Association d'Assurances
—DE LA—
NOUVELLE-ORLEANS.

Bureaux, 102 rue du Canal.

SIXIEME ETAT ANNUEL.

Nouvelle-Orléans, le 14 janvier 1876

CONFORMEMENT à sa Charte, l'Association d'Assurances de la Nouvelle-Orléans, publie l'état suivant de ses affaires, pour l'année expirée le 31 décembre 1875:

Primes sur les risques de feu... $350,836 37
Primes sur les risques de mer... 65,189 62
Primes sur les risques de rivières... 34,724 21
Total... $450,7[illegible]
En moins
Primes sur risques non expirés... $120,661 47
Primes remboursées... 1,951 60 $122,613 07
Primes nettes acquises... $328,137 73
A ajouter—
Intérêts... $9,155 35
Profits et pertes... 5,360 40
Primes sur l'or... 254 92 14,800 67
... $342,9[illegible] 40
Pertes payées
Sur les risques de feu... $90,741 55
Sur les risques de mer... 15,354 27
Sur les risques de rivière... 6,802 88
Pertes en litige... 5,812 00
Pertes non ajustées et non échues... 23,481 46 142,792 11
Réassurances... 16,310 42
Réfaction (rebate)... 31,818 98
Commissions d'agences... 27,339 65
Dépenses d'agences... 7,780 84
Taxes et Licences... 10,568 50
Dépenses de bureau... 27,062 67
Dépenses casuelles, bureau des assureurs, etc... 6,547 16
Frais de Cours et d'avocats... 47 52 270,267 84
Bénéfice net... 72 67 7

ACTIF.

En caisse
Dépôt au Germania Natl. Bk... $51,890 87
" Louisiana Natl. Bk... 20,324 61
Dépôt spécial au Germania National Bank... 6,500 00
En mains d'agents aux E. U. et en Europe... 19,003
Certificats de dépôts au New Orleans National Banking Association, $92,903 42 évalués à... 27,871
Certificats de réclamations reconnues par le New Orleans National Banking Association, $161,122 73, évalués à... 48,333 78
Effets à recevoir pour primes... 7,560 93
Prêts sur hypothèques... 140,573 22
Prêts sur nantissements... 24,324 94
Effets à recevoir... 13,931 80
Bons... 32,413 88
Actions... 23,556 78
Primes en voie de recouvrement... 41,688 42
Propriétés foncières... 74,174 77
Dû par divers... 11,814 99
Bons des Etats-Unis... 11,500 78 555,524

PASSIF.

Capital payé en plein, (actions de $30)... $295,650 00
Effets à payer... 546 [illegible]
Dividendes de 1872, 1873 & 1874 non réclamés... 544 50
Primes sur risques non terminés... 120,661 47
Pertes non réglées... 23,283 46
Dû à divers... 7,008 54
Fonds de réserve... 11,029 07 482,854 0
Surplus... $72,670 [illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurances de la Nouvelle-Orléans.
G. LANAUX, Secrétaire. MEL. MUSSON, Président.

Etat de la Louisiane,
Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé devant moi, notaire public, ce quatorzième jour de janvier 1876.
G. LeGARDEUR, Jr., Notaire Public.

A une réunion spéciale de la Direction, qui a eu lieu le 12 janvier 1876, il a été RESOLU de payer, à partir du 25 courant, les Dividendes suivants:

1° Un dividende d'intérêt de dix pour cent pour l'année expirée le 31 décembre 1874, sur le capital de $30 par action;

2° Un dividende de dix pour cent aux actionnaires sur le montant net de leurs primes acquises et participantes pour l'année expirée le 31 décembre 1875, en sus de la réfaction (rebate) de 15 pour cent ou dividende par anticipation, déjà reçu par les dites actionnaires sur le montant BRUT de leurs primes;

3° De porter au Fonds de réserve (15 0|0) quinze pour cent de la balance des Profits de primes, à investir en sécurité du gouvernement des Etats-Unis, conformément aux articles III et V de la Charte.

MEL. MUSSON, Président.
G. LANAUX, Secrétaire.

DIRECTEURS,
A. J. GOMILA, PIERRE LANAUX,
L. K. SMALL, L. J. WEBSTER,
J. B. CAMORS, E. M. SCOTT,
E. F. GOLSAN, LS. SCHNEIDER,
J. PLAISENT, JOHN LEISY,
HY. ABRAHAM, M. MUSSON,
15janv—1m

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance de l'Union
DE LA NLLE-ORLEANS.

DIX-HUITIEME ETAT

De situation annuel de la Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans, publié conformément à la loi et à la charte de la dite Compagnie.

Montant des primes reçues pendant l'année expirée le 30 avril 1875.
Primes d'incendie... $90,254 55
Primes sur les rivières... 13,066 58
Primes maritimes... 9,042
... 112,493
Moins, primes remboursées... 2,426
... $110,067

Pertes payées dans l'année—
Pertes par l'incendie... $22,189 66
Pertes sur les rivières... 16,422 12
Pertes sur mer... 816 17
... $39,427 94
Réassurances... 4,589 81
Loyer... 2,500 00
Taxes... 3,850 85
Réfaction (rebate)... 10,277 96
Dépenses, moins l'escompte et l'intérêt... 6,427 30
Réservé pour risques non terminés... 27,171 00 93,804 85
... 16,263 [illegible]

L'actif de la Compagnie est comme suit:
Prêts garantis par nantissement... 5,729 67
Prêts garantis par hypothèque... $31,006 12
Effets à recevoir pour primes... 12,460 98
Actions, bons et autres obligations... 143,596 63
Propriété foncière... 5,447 24
Primes en voie de recouvrement... 13,100 60
En caisse... 27,082 84
... $242,424 88

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.
A. CHIAPELLA, Président.
J. M. CRAWFORD, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.
Signé, sous serment, pardevant moi ce huitième jour du mois de mai 1875.
JAS. FAHEY, Notaire Public.

Le Conseil de Direction a déclaré un dividende de cinq piastres par action, payable à partir mardi, 11 mai.
9 mai—10f.

Mechanics' and Traders' INSURANCE COMPANY.

Au No 14 de la rue Carondelet.

QUATRIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Primes de l'année expirée le 31 août 1873:
Primes sur l'incendie... $129,031 46
Primes de mer... 24,310 02
Primes de rivières... 65,567 87
Primes sur les risques, non expirées le 31 août 1872... 42,000 06
Total... $261,909 [illegible]
A déduire primes non expirées et primes remboursées dans l'année... 50,123 45
... $211,[illegible]

Pertes payées dans l'année:
Sur les risques d'incendie... $64,817 29
Sur les risques de mer... 17,695 21
Sur les risques de rivières... 18,331 71—100,844
... $110,939 [illegible]
En moins,
Réfaction (rebate), 15 pour cent... $6,562
Réassurances... 15,533 [illegible]
Dépenses, taxe, licence, intérêt... 3,446 [illegible]
Réservé pour pertes non réglées... 20,000 00—45,541 [illegible]
Bénéfice net... $61,597 [illegible]

L'actif de la Compagnie est comme suit:
En caisse... $50,716
Effets à recevoir pour primes et prêts, garantis... 304,047
Primes en voie de recouvrement... 431 [illegible]
Actions, bons, actions, etc., de banques, compagnies d'assurances, etc... 3,256
Propriété foncière... 4,657
Billets d'actions (stock notes)... 222,226 [illegible]
... $585,355 [illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.
LLOYD R. COLEMAN, Président.
JAMES A. WHITE, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Ville de la Nlle-Orléans.
Assermenté et signé pardevant moi, soussigné notaire public, ce 26 septembre 1873.
CHAS. A. AUDRY, Notaire Public.

Les Directeurs ont déclaré:
Intérêt sur le capital payé... 8 pour cent
Dividende sur le susdit... 5 "
Dividende sur primes remboursées... 15 "

Le tout sera porté au crédit des billets d'actions (stock notes) et il sera émis des certificats pour les dits dividendes à dater du lundi, 20 octobre prochain.

DIRECTEURS.
C. W. Allen, C. A. Green,
A. J. Aiken, J. L. Haas,
J. A. Braae, Col. T. H. Hunt,
W. T. Blak, J. D. Hill,
I. Bloom, Jas. S. Lanphier,
Sam. Boyd, Robert L. Moore,
C. H. C. Brown, John Myers,
John D. Cobb, H. J. Mullan,
Geo. W. Church, Edward Nalle,
J. E. Gambell, G. W. Sentell,
Lloyd R. Coleman, W. B. Thompson.

Banque Nationale Mutuelle
A LA NOUVELLE-ORLEANS

Dans l'Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires,
Vendredi, 31 Décembre 1875.

RESSOURCES:

Prêts et escomptes, en or... $16,806 [illegible]
Prêts et escomptes, en or, en currency. 635,907 67
Bons des E. U. pour garantir la circulation... 50,000 00
Autres stocks, bons et hypothèques... 33,646 81
Dû par des agents de réserve, approuvés... 41,603 52
Dû par d'autres banques et banquiers... 20,038 56
Propriétés réelles, meubles et installations... 89,324 81
Primes payées sur bons et or... 8,258 07
Changes sur Clearing-House... 12,970 67
Billets d'autres Banques Nationales... 22,859 00
Monnaie fractionnelle (y compris des nickels)... 1,483 79
Espèces en monnaie d'or... 12,362 41
Billets legal tender... 25,000 00—277,675 87
Fond de rédemption avec le Trésorier des Etats-Unis... 2,250 00
Total... $1,076,542 18

PASSIF:

Fonds de capital payé... $300,000 0
Fonds de surplus... 185,104
Billets de Banque Nationale en circulation... 45,000
Dépôts individuels, en or... 14,405 94
Dépôts individuels, en currency... 516,959 63
Dû aux banques et banquiers... 2,718 69
Anciens dividendes non-payés... 353 68
Dividendes actuellement déclaré, quatre pour cent... 12,000 00—12,353 68
Total... $1,076,542 18

JOHN T. HARDIE, Président.
A. W. BOSWORTH, Vice-Président.
JOSEPH MITCHEL, Caissier.

BANQUE NATIONALE MUTUELLE,
Nlle-Orléans, 31 décembre 1875.

A une assemblée du Bureau des Directeurs, tenue ce jour, il a été unanimement résolu de déclarer aux Actionnaires, sur les profits des derniers six mois, un dividende de QUATRE POUR CENT sur le montant de leurs actions, payable le MERCREDI, 12 janvier prochain, ou après cette date.
JOSEPH MITCHEL,
1erjanv—10 Caissier.

Second Etat de Situation
—DE LA—
COMPAGNIE D'ASSURANCE DELTA DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Conformément aux clauses de sa Charte la Compagnie publie l'état suivant:

Montant des primes reçues durant les quinze mois expirés le 31 décembre 1872, savoir:
Sur risques de feu... $114,052 [illegible]
Sur risques de mer... 69,331 27
Sur risques de rivières... 29,506 [illegible]
Total des primes... $212,890 [illegible]
Moins primes rendues... 3,154 77
Primes acquises... $209,836 [illegible]
Déduit—Pertes par le feu... $45,105 [illegible]
Pertes sur mer... 43,115 [illegible]
Pertes sur rivières... 15,476 [illegible]
... $103,698 [illegible]
Réassurances... 21,316 [illegible]
Réfactions (rebate)... 9,563 [illegible]
Taxes... 7,439 [illegible]
Loyer... 2,758 [illegible]
Dépenses, et profits et pertes... 36,516 [illegible]
... [illegible]
Réservé pour primes non-terminées... $17,330 [illegible]

La Compagnie possède l'ACTIF suivant:
Capital en Stock-notes... [illegible]
Comptant... 42,435 [illegible]
Comptes en voie de collection... 13,290 [illegible]
Billets recevables... [illegible]
Prêts sur garanties... 60,080 [illegible]
Prêts sur hypothèques... 41,846 [illegible]
Stocks et Bons... 5,270 [illegible]
Installations de bureaux et meubles... 2,609 [illegible]
En mains des agents en Europe, etc... 5,125 [illegible]
... [illegible]
Moins intérêts non-payés et dividendes... 2,196
... $294,120 [illegible]

Copie correcte transcrite des livres de la Compagnie.
E. GAUCHEAU, Vice-Président.
L. W. SAQUIER, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé pardevant moi, ce [illegible] janvier 1874.
E. BOUNY, Notaire public.

ASSURANCES.

New Orleans Credit Foncier Association.

Bureaux No 46 de la rue Vieille-Levée.

—QUATRIEME ETAT ANNUEL—

CONFORMEMENT aux réquisitions de sa Charte, le New Orleans Credit Foncier Association publie l'état suivant de ses opérations de l'année expirée le 30 septembre 1875, fin de la quatrième année fiscale:

Montant total des profits réalisés sur les bâtisses du 1er octobre 1874 au 30 septembre 1875... $1,791 70
Intérêt du 1er octobre 1874 au 30 septembre 1875... 5,345
Dépenses générales, taxes, loyers, &c., du 1er octobre 1874 au 30 septembre 1875... $5,499 96
Escompte de billets payés avant l'échéance... 247 71
Montant des dépenses non couvertes l'année dernière... 1,281 48
... $7,034 14
Bénéfice net... 112 4
... $7,137 08 $7,137

L'actif de la Société est comme suit,
Billets payables mensuellement garantis par première hypothèque et privilège de vendeur... $84,905 77½
Propriétés foncières... 9,450 22
Comptant: A la banque nationale de l'Etat... $1,661 41
Currency des Etats-Unis... 144 28¾ 1,810 67¾
Effets à recevoir... 7,160 15
Divers débiteurs... 560 77
Installations... 1,000 00
Intérêt courant... 255 28
... 105,17[illegible]
Actions payées en plein... 79,150 00
Actions payées en partie... 3,792 85
Scrip... 4,830 00
Dividende No 1 non-réclamé... 127 20
Effets à payer... 400 00
Divers créanciers... 402 70
Surplus de l'actif... 16,470 105,17[illegible]

Nous, soussignés, déclarons solennellement que le tableau qui précède est un extrait exact des livres de la Société.
J. A. FERNANDEZ, Président.
A. SAULET, Secrétaire.

Signé, sous serment, pardevant moi, ce 21 octobre A. D. 1875.
G. LEGARDEUR.

Premier état annuel
—DE—
L'ATLAS INSURANCE COMPANY
DE LA NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

Au No. 152 de la rue du Canal,
Le 13 décembre 1872.

Conformément aux réquisitions de sa charte la compagnie publie l'état suivant:

Primes reçues dans la partie fractionnelle l'année expirée le 31 décembre 1872.
Primes d'incendies... $52,641
Primes de rivières... 1,112 [illegible]
Total des primes... $53,815 [illegible]
En moins—primes non expédiées... $5,876 [illegible]
Montant net des primes... $17,938 [illegible]
A déduire
Pertes par les incendies—payées... $ 223 53
Dépenses générales, moins profits, pertes et intérêts... 12,164 96 12,391
Montant réservé pour pertes non réglées... $5,546

L'ACTIF de la compagnie est comme suit:
Prêts sur hypothèques, premières hypothèques sur propriétés foncières non grevées valant $206,450... $151,221 [illegible]
Propriétés foncières appartenant à la compagnie... 17,500 00
Prêt garanti par des actions... 1,009 00
Actions appartenant à la compagnie... 27,550 00
Bons des Etats-Unis... 6,000 00
Effets à recevoir... 3,236 [illegible]
[illegible] 8 pour cent d'intérêt... 15,250 [illegible]
Intérêt... 10,442 44
Primes en voie de recouvrement... 27,430 [illegible]
Effets à recevoir pour primes... 300 00
Dans la caisse de la banque et entre les mains du trésorier... 12,419 [illegible]
Mobilier du bureau, coffre-fort, fournitures d'agence... 3,045 [illegible]
Capital souscrit, en voie de règlement... 69,651 [illegible]

PASSIF.

Capital, 4,153 1-3 actions, de $100, assurées à $75 l'action... $312,750
Montant réservé pour garanti surmontant les risques non expirés, formant 50 pour cent des primes non expirées... 17,933 [illegible]
Primes non expirées, moins 50 pour cent réservé... 17,935 [illegible]
Montant réservé pour perte non réglées... 5,546 [illegible]
Salaires non payés... 789 [illegible]
... $355,943 [illegible]

L'état qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la compagnie.
WM. H. STEVENSON, Président.
DOUGLAS WEST, Secrétaire P. F.
Signé, sous serment, pardevant moi, ce 6 [illegible] A. D. 1874.

ETAT DE SITUATION
—DE LA—
Germania National Bank
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
31 décembre 1874.

ACTIF.

Billets escomptés... $ 863,756
Prêts sur demande... 65,365
Bonds des E. U. déposés au Trésor des E. U. pour répondre de la circulation... 200,000
Primes sur les bonds ci-dessus... 25,000
Billets des E. U. déposés au Trésor des E. U. pour racheter la circulation... 13,500
Actions et bonds divers... 12,263
Dû par des banques et des banquiers éloignés... 9,165 0
Mobilier et accessoires...
Avoir en argent:
Bonds des E. U. en main... 112,000
Comptant en caisse ici... 451,629 [illegible]
Do dans les banques de New-York... 204,860 1 768,490 [illegible]
Total de l'actif... $1,880,441 [illegible]

PASSIF.

Capital payé... $ 300,000
Excédant de fonds... 27,000
Billets émis... 267,100
Dépôts... 1,172,804 [illegible]
Dû à des banques et à des banquiers éloignés... 54,193
Profits bruts pendant les 6 derniers mois... 67,865 63
Moins dépenses et taxes... 19,505 87
Profits nets (sur lesquels un dividende de 7 1/2 pour cent $22,500 a été déclaré aux actionnaires... 48,359 [illegible]
Total du passif... $1,880,4[illegible]

LOUIS SCHNEIDER,
Président.

Mutual Aid and Benevolent Life Insurance
ASSOCIATION OF LOUISIANA.

SIXIEME ETAT ANNUEL
Année expirée le 31 août 1874.

Montant reçu de membres associés sur décès... $54,258
Montant reçu, intérêt et dividendes... 2,167 [illegible]
Montant au crédit des profits et pertes... 11,120 [illegible]
... $67,554 [illegible]
Montant payé sur 26 décès... $46,450 00
Annonces, Fournitures de Bureau, frais de Cour, de Poste Loyer et Salaires... 10,679 [illegible]—$56,129 [illegible]
... $11,425 [illegible]

PASSIF.

Polices sec "A"... $6,802 25
Polices sec "B"... 4,276 17—$10,978 [illegible]

ACTIF.

En caisse... $2,265 [illegible]
Décès payés "non réclamé"... 4,500 00
Chemin de fer de la Nlle-Orléans et de Carrollton... 7,640 00
Chemin de fer Canal et Claiborne... 2,216 [illegible]
Banque d'Amérique... 4,210 [illegible]
Banque Nationale Mutuelle... 5,000 00
Dû sur assessements en voie de recouvrement... 8,806 [illegible]
Meubles de Bureau... 1,456 [illegible]
Billets et recevoir... 1,3[illegible]

La Compagnie d'Assurance TEUTONIA

Au No 111 de la rue Gravier.

—Assure contre—
LES RISQUES D'INCENDIE, DE MER ET DE RIVIERES,
Aux plus Bas Taux du Tarif.

A. EIMER BADER, Président.
CHAS. ENGSFELD, Vice-Président.
GEO. STROMEYER, Secrétaire.

Première Année Fiscale.

Primes reçues... $157,135 [illegible]
Pertes par incendies sur mer et rivières payées... $34,947 [illegible]
Réassurances, réfactions (rebate), dépenses, etc... [illegible]
... [illegible]
Total de l'Actif... [illegible]

DECLARE:
Intérêt sur le Capital payé, 10 pour cent.
Dividende sur le Capital payé, 8 pour cent.
Dividende sur Primes payées, 15 pour cent.

DIRECTEURS:
Henry Abraham, S. Katz, Louis Schneider,
A. Eimer Bader, Jos. Keller, W. B. Schmidt,
H. A. Baumgarden, Th. Lilienthal, R. Sieg,
E. F. Del Bondio, C. H. Miller,
Isaac Scherck, H. Eicke, S. I. Nalle,
J. H. Schwarz, Chas. Engsfeld, H. Pohlman,
Louis Schwarz, M. Frank, F. Rickert,
X. Weissenbach, H. R. Gogreve, F. Roder,
R. Wildermann.

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance Mutuelle
—DES—
Marchands de la Nlle-Orléans.

10........rue du Canal........10

VINGT-ET-UNIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Primes reçues dans l'année expirée le 31 mai 1875 y compris les risques non expirées de année précédente:
Sur risques de feu... $569,621
Sur risques de mer... 62,566 10
Sur risques de rivières... 45,9[illegible] 08
Total des primes... $678,150 22
En moins, primes non expirées... 121,446 00
Profit net sur les primes le 31 mai 1875... [illegible]
Pertes payées—
Sur risques de incendie... $257,[illegible]
Sur risques de mer... 47,732 44
Sur risques de rivières... 22,244 65
... $327,4[illegible] 90
Taxes... 25,6[illegible] 98
Réassurances et primes remboursées... 26,549 72
Dépenses et quinze pour cent réfaction moins intérêt... 64,920 07
... $454,260 67
Profit... $102,431 56

L'actif de la Compagnie est comme suit:
Propriétés foncières... [illegible] 42
Bons de la ville... 210,110 60
Actions de banques, chemin de fer et utilités... 73,611 80
Billets garantis par hypothèque et gages... [illegible]
Effets à recevoir... [illegible]
Primes en voie de recouvrement... 94,3[illegible]
Bons de l'Etat... 550
Actions d'assurance... 19,124
Actions du Varieté Dry Dock (comp)... 10,400 00
Bons hypothécaires du "Varieties" Association... 00
Bons hypothécaires du Odd Fellow's Hall... 5000 00
En caisse... 106,567 29
... [illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.
PAUL FOURCHY, Président.
W. NOTT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nouvelle-Orléans.
Signé sous serment, par devant moi le 15 juin 1875.
JAMES FAHEY, Notaire public.

A une meeting du Bureau des Directeurs tenu le 14 juin 1875, il a été résolu de payer aux Actionnaires, sur demande, un intérêt de 10 pour cent pour l'année sur leurs actions.

DIRECTEURS:
P. Maspero, Ed. Toby,
D. Fatjo, P. Fourchy,
S. Z. Relf, M. W. Smith,
L. F. Generes, J. J. Fernandez,
D. A. Chaffraix, J. M. Allen,
Chas. Lafitte.
15juin—1an

Dix-huitième tableau annuel de la compagnie d'assurance HOPE de la Nouvelle-Orléans.

Bureau No 125 rue Commune.

Conformément à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Primes reçues au 31 décembre 1875... $177,707 87
Sur les risques d'incendie... $127,543 00
Sur les risques maritimes... 17,746 75
Sur les risques de rivière... 32,4[illegible] 99 ... 177,707 87
Pertes payées dans la même période:
Sur les risques d'incendie... 23,872 45
Sur les risques maritimes... 4,525 61
Sur les risques de rivière... 17,846 05 46,2[illegible] 12
Moins réfaction (Rebate)... [illegible]
Taxes et licences de ville et d'Etat pour 1874 et 1875... 15,315 50
Réassurance... 16,874 22
Primes remboursées... [illegible]
Loyer... 2,997 61
Profits et pertes, dépense, intérêt et moins... [illegible]
Profits... [illegible]
Réserve pour risques non expirés au 31 décembre 1875... [illegible]
Réserve pour pertes en suspens... [illegible]
Dividende de 10 pour cent déclaré ce jour... 20,000 00
Réserve pour perte ... ciation sur l'actif de la Compagnie... [illegible]

L'actif de la Compagnie est comme suit:
Prêts garantis par premières hypothèques dans la ville... [illegible]
Prêts sur nantissement... [illegible]
Effets pour primes à courte échéance... [illegible]
Actions de banque et autres actions foncières... [illegible]
Primes en voie de perception... [illegible]
En banque... [illegible]
Balance dans la banque d'Amérique... [illegible]
Total de l'actif... [illegible]

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.
HENRY PEYCHAUD, Président.
LOUIS BARNETT, Secrétaire.

Assermenté et signé pardevant moi, ce [illegible] janvier 1876.
M. T. DUCROS,
Notaire Public. No 18 rue Royale.

A une assemblée des Directeurs tenue ce jour, il a été Résolu qu'un Dividende comptant de DIX POUR CENT sur le Capital de la Compagnie provenant des profits au 31 décembre 1875, soit déclaré, et payable sur demande aux actionnaires ou à leurs représentants.
LOUIS BARNETT,
11janv— Secrétaire.

VINGT-SIXIEME ETAT ANNUEL
—DE LA—

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent.

23 Mai 1875.

LES Directeurs, conformément à la Charte amendée, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie à la date du 30 avril 1875.

Primes d'incendie... $301,308 60
Primes de mer... 42,344 83
Primes des rivières... 112,114 32—$355,767 75
Montant des primes, moins les réassurance et les primes remboursées... 276,187
Pertes payées et évaluées comprenant toute perte qui est connue d'un payement—
Sur risques d'incendie... $69,347 63
Sur risques de mer... 15,447 [illegible]
Sur risques de rivières... 55,658 91—$140,348 58
Taxes, escomptes au lieu de participation, moins intérêts, escomptes, &c... 73,705 32—214,054 [illegible]
Laissant (après paiement de 10 pour cent sur le capital)... $62,133 12

L'actif de la compagnie est comme suit:
Effets à recevoir... [illegible],674 01
Prêts sur bons et hypothèques... [illegible]
Prêts sur actions, sur demande... [illegible]
Argent en banque... [illegible]—206,329 54
Propriétés foncières... [illegible],759 42
Bons de la ville, actions de banques et autres... 153,581
Primes en voie de recouvrement, comptes d'affaires en suspens, &c... 27,814 1
Total de l'actif... $610,301 91

Le tableau qui précède est une copie exact faite sur les livres de la Compagnie.
THOS. A. ADAMS, Président.
HENRY V. OGDEN, secrétaire.

Signé sous serment devant moi, ce 23 mai 1875.
WM. H. HOLMES,
Seconde Justice de paix.
Paroisse d'Orléans, Lne.

Les Directeurs ont résolu qu'après le paiement de l'intérêt annuel de dix pour cent sur le capital de cette Compagnie, un dividende de TRENTE POUR CENT sera payé en ARGENT, à partir du 14 juin prochain, aux personnes qui assurent dans la Compagnie et qui ont droit au dividende.

DIRECTEURS.
Thomas A. Adams, Sam'l B. Newman,
Sam'l H. Kennedy, C. T. Buddecke,
John Phelps, Adam Thompson,
Henry Abraham, P. N. Strong,
Victor Meyer, Joseph Bowling,
Edward J. Gay, John M. Sandidge,
Simon Hernsheim, Simon Forcheimer,
Joseph B. Wolfe, R. B. Post,
Edward Pilsbury, John E. King,
Fred'k Camerden, J. A. Harris,
Andrew Stewart, Joseph Stone,
George Martin, Alfred Moulton,
L. C. Jurey, Ed'wd Nalle,
George W. Sentell, A. [illegible]

DONATIEN AUGUSTIN,
Register in Bankruptcy.

Office Customhouse building, next to U. S. Courts' rooms.

Commissioned as Register by the Honorable Chief Justice of the U. S., since May 1868.

Prepares with the greatest care, all bankruptcy schedules being assisted by Messrs. E. D. Lebreton and Wm. A. Wells, both most experienced bankruptcy clerks. Done at most moderate terms. Passports procured from Washington.

Residence No 165 Esplanade Street.